

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE



Soirée libérale radiologie

Mercredi 28 septembre 2022

Programme

1. **Etats des lieux et opportunités de s'installer maintenant en libéral**
2. **Présentation des intervenants**
3. **Les questions à se poser**
4. **L'avenir de la profession**
5. **Les aides financières et les outils de l'URPS médecins**
6. **Discussion**

01

Opportunité de s'installer
maintenant en libéral

Etat des lieux des radiologues libéraux en exercice en Ile-de-France

Données* au 1^{er} septembre 2022

Département	Nombre de radiologues libéraux	Age moyen	Part des 65 ans et +	Nombre des 65 ans et +
Ile-de-France	1112	55 ans	22%	242
75 – Paris	301	56 ans	27%	81
77 – Seine-et-Marne	81	56 ans	23%	19
78 – Yvelines	96	56 ans	19%	18
91 – Essonne	80	56 ans	19%	15
92 – Hauts-de-Seine	162	54 ans	19%	30
93 – Seine-Saint-Denis	91	54 ans	18%	16
94 – Val-de-Marne	181	53 ans	14%	26
95 – Val d'Oise	120	58 ans	31%	37

France entière

9038 radiologues en 2022
(tout mode d'exercice)

En 10 ans, nombre de radiologues : + 9%

- **libéraux** : stable, effectif : 5000 (57% des effectifs)
- **salariés hospitaliers** : stable, effectif : 2000 (23%)
- **exercice mixte** : en hausse de 50 %, effectif : 1500 (18%)

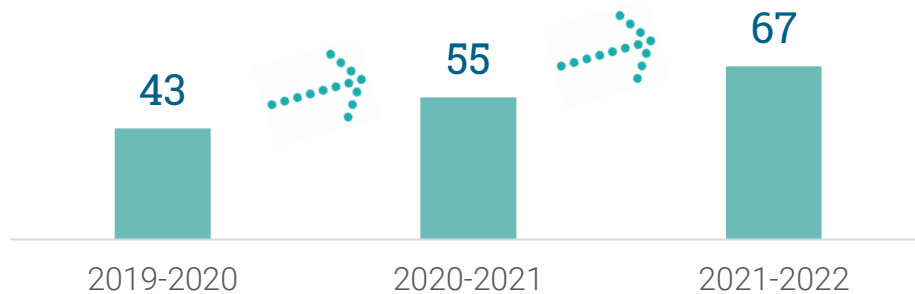
Les installations en radiologie

— Depuis 3 ans en Ile-de-France (1er juillet 2019 au 30 juin 2022)

165

nouvelles installations de
radiologues libéraux
en Ile-de-France en 3 ans

Evolution des installations sur 3 ans

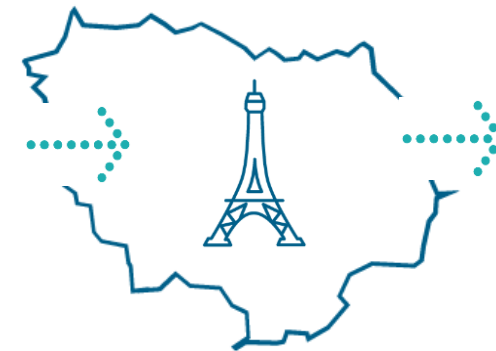


Age à l'installation :

- 75 avaient moins 40 ans (45 %)
- 29 avaient moins de 35 ans (18%)

Des arrivées qui compensent les départs

165
arrivées



133
départs

02

La radiologie en libéral

Présentation des intervenants

Présentation des intervenants

8

—— Parcours, pourquoi le libéral, lieu d'exercice, modalités juridiques, le libéral au quotidien

- Dr Salim Benabadji, 75 et 95
- Dr Henri Guerini, 75
- Dr Gregory Lenczner, 91 et 92
- Dr Alexandra Rubini, 75

03

La radiologie en libéral

Les questions à se poser avant de s'installer

Les questions à se poser avant de s'installer

— Où ?

Lieu d'exercice – Paris / Petite couronne / Grande couronne

- Adéquation entre **cadre de vie personnel et projet professionnel** (lieu, trajet domicile/lieu de travail, environnement professionnel, etc)
- Activité en **cabinet et/ou en clinique et/ou à l'hôpital** (via des structures partagées public-privé)
- Adéquation entre son projet personnel professionnel et **le Projet Médical du Groupe**
- Adéquation entre **l'offre radiologique des Groupes** et les orientations professionnelles
 - Plateau technique et « schémas » d'avenir : accès en imagerie en coupes, spécialisation par organes, radiologie interventionnelle, télé-radiologie, délégation de tâches (rôle accru des manipulateurs), etc
- **Paris ?** Cabinet de ville++/ cliniques+
- **Petite couronne ?** Cab ville++/cliniques+
- **Grande couronne ?** Cab ville ++/ cliniques++

Les questions à se poser avant de s'installer

11

— Comment ?

Modalités juridiques d'installation

- **Création ex nihilo** : possible théoriquement mais rare compte tenu des investissements à réaliser
- **Intégration d'un Groupe existant** :
 - Dans le cadre d'un **développement de l'équipe médicale**
 - Dans le cadre **d'une succession** d'un médecin partant à la retraite

Les modalités juridiques dépendent du fonctionnement du Groupe :

- Acquisition de parts sociales de Société d'Exercice Libéral (SEL)
- Acquisition d'une quote-part de patientèle (Société De Fait)
- Acquisition d'une quote-part de sociétés de moyens (Société Civile de Moyens ou Groupement d'Intérêt Economique)
- Acquisition de parts de sociétés détentrices de plateau d'imagerie en coupes

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Statut de collaborateur

Avantages et inconvénients

- **Collaborateur libéral** : statut rare en radiologie du fait des règles déontologiques à respecter (développement d'une patientèle propre par exemple)
- **Collaborateur libéral : super remplaçant ?**
 - N'assiste pas aux réunions : 0 rôle dans les décisions
 - Pas protégé de la révocation
 - Revenu proportionnel à son activité (0 prime/ 0 dividende)
 - Investissement 0 €

Les questions à se poser avant de s'installer

13

— Comment ?

Statut d'associé

Avantages et inconvénients

- **Associé à « 1 part » :**
 - Exercice unique dans un Groupe ; **statut « renforcé »** par rapport à celui de remplaçant
 - Mode de rémunération en fonction des pratiques/règles du Groupe
 - Pas de capitalisation sur l'outil de travail
 - **Statut en principe transitoire** en vue d'une association à part entière / engagements limités
- **Associé minoritaire : co gérant minoritaire**
 - Ne peut pas imposer ses décisions à ses co-associés
 - Pas protégé de la révocation
 - Revenu proportionnel à ses parts (primes/ dividendes)+/-
 - Investissement €€ mais revenus en rapport
- Assiste aux réunions mais **peu de rôle dans les décisions**
- Pas protégé de la révocation
- revenu proportionnel à ses parts (primes/ dividendes)
- +/- investissement € mais revenus en rapport

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Propriétaire des murs

Politique d'investissement privé ou actif professionnel à part entière ?

- **Mode de détention**

- Via les structures d'exercice : attention à l'effet sur la valorisation de l'immobilier dans le prix d'intégration
- Via des structures dédiées de type SCI (Société Civile Immobilière) ou holding immobilière dédiée

- **Intérêt**

- L'investissement immobilier est assuré par l'activité professionnelle

- **Inconvénients**

- Cout d'intégration élevé VS rendement immédiat faible (si l'immobilier est financé par endettement)
- Investissement de long terme

- **Coût: +/- +++€**
- **Propriétaire à la fin du remboursement**
- **Investissement immobilier professionnel**
- **Retour sur investissement €€**

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Propriétaire des machines

- **Détention directe au sein des Groupes :**

- Les autorisations d'imagerie en coupes : détention directe de scanner et/ou IRM dont le financement peut être assuré par emprunt, location ou crédit-bail ;
- Plateau d'imagerie conventionnelle : détention directe des équipements (table de radio, mammographe, échographe, etc) dont le financement peut être assuré par emprunt, location ou crédit-bail ;

- **Détention indirecte :**

- Participation au sein de structures détentrice d'autorisation d'imagerie en coupes
- Participation au sein de structures partagées privé-privé et/ou public-privé
- La valorisation du plateau technique (direct ou indirecte), au sens de la rentabilité dégagée, est incluse en principe dans le « prix » d'intégration ainsi que dans le revenu (notamment le bénéfice les sur forfaits techniques)

- **Les machines: propriétaire? Clinique?**
- **coût: +/- +++€**
- **gestion du matériel**
- **revenus +/- +++€ (forfait technique)**

Les questions à se poser avant de s'installer

16

— Comment ?

Cumul exercice libéral et salarié

Cumul possible entre activité libérale et salarié hospitalier

Vérifier les règles de cumul inhérentes au fonctionnement de chaque Groupe

- Permet de conserver **un lien avec le milieu hospitalier** et les « générations futures »
- Pertinence du cumul au regard du temps de travail et de la répartition du temps libéral / hospitalier
 - Quel temps à consacrer à l'hôpital ?

Les différents secteurs conventionnels

— Secteur 1, 2, Optam

Secteur 1

- Correspond au tarif qui sert de **base au remboursement** de la caisse d'Assurance maladie
- Droit au dépassement (non remboursés par la Sécurité sociale, proposé lors de certaines exigences du patient, comme la volonté de consulter en dehors des horaires d'ouverture du cabinet)
- **Contrepartie** : prise en charge partielle des cotisations sociales et de retraite

Attention : le choix du secteur 1 est irréversible

Secteur 2

- Permet aux praticiens d'appliquer des **honoraires libres** (« *déterminés avec tact et mesure* »)
- Les charges et cotisations sont plus élevées car non prise partiellement en charge par la Sécurité sociale.
- Patients remboursés sur une base inférieures à celle du S1 et incitation pour les mutuelles à limiter les remboursement

Accessible aux anciens chefs de clinique et sur titres divers

Optam

Option pratique tarifaire maîtrisée

- Contrat avec l'Assurance maladie pour les **médecins en secteur 2**
- Objectif : maîtriser les dépassements d'honoraires du médecin
- **Le contrat comporte 2 engagements**
 - le médecin s'engage à **facturer un certain pourcentage de son activité sans dépassements d'honoraire** (au tarif sécu)
 - le médecin s'engage, pour les actes sur lesquels il pratique des dépassements, à respecter un **plafond de dépassement moyen**
- **Ces seuils sont définis**
 - pour les médecins déjà installés en fonction de leur **pratique tarifaire antérieure**
 - pour les médecins primo-installants, en fonction des **moyennes de pratique des médecins de secteur 2 de leur discipline dans la Région**
- **Si le médecin respecte ces critères**
 - prise en charge partielle des cotisation sociales par la sécu proportionnelle à l'activité en tarif opposable (S1) comme pour le S1
 - les patients sont **mieux remboursés** (par l'Assurance maladie et les mutuelles)
- Le médecin peut demander, avant son installation, à rencontrer un Délégué de l'Assurance Maladie du département, qui pourra le renseigner sur les seuils applicables dans son cas et faire une simulation des indemnités.

04

La radiologie en libéral

L'avenir de la profession

L'avenir de la profession

Télé-radiologie : impacts ?

Intelligence artificielle : impacts ?

Régime des autorisations

Spécialisation de l'exercice (radiologie interventionnelle)

06

Les aides financières à l'installation

Pour la structure
Pour vous

Les aides financières pour la structure

21

— Spécifiques à l'Ile-de-France

Structure de groupe



- Aide immobilière pouvant atteindre **40%** du coût du projet dans la limite de **200 000 à 250 000 €**
- Conditions :
 - 2 médecins
 - secteur 1 ou secteur 2 à Optam
 - modération des loyers



- Aide immobilière pouvant atteindre **30%** du coût du projet dans la limite de **250 000 €**
- Conditions :
 - 2 médecins
 - secteur 1 ou secteur 2 à Optam
 - modérations des loyers

Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)

- Etude faisabilité
- Aide au démarrage (max 100 000 euros)
- Aide pour coordination : ACI – 40 000 à 80 000 € par an

Les aides financières individuelles

22

— France entière - Assurance maladie

Le contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM)

Une aide pour faire face aux frais d'investissement de début d'activité pour les médecins qui s'installent dans une **zone d'intervention prioritaire** (ZIP) où l'accès aux soins est difficile.

Avantages

- Pour une activité minimale de 4 jours par semaine, attribution d'une **aide forfaitaire de 50 000 €**
- Possibilité de majorer ce forfait d'un montant de 2 500€ si activité parallèle au sein d'un hôpital de proximité.

Conditions d'adhésion

- S'installer ou être installé **en zone ZIP** depuis moins d'un an
- Exercer **en secteur 1** ou en secteur 2 (OPTAM ou **OPTAM-CO** à partir de 2017)
- Exercer une activité libérale au **minimum 2,5 jours / semaine**
- Exercer au sein d'un **groupe** entre médecins ou d'un groupe pluriprofessionnel ou appartenir à une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ou une équipe de soins primaires (EPS)
- Participer à la permanence des soins ambulatoire (**PDSA**)
- Exercer au moins **5 ans** dans la zone à compter de la date d'adhésion



Durée du contrat

- 5 ans
- Le médecin ne peut bénéficier du CAIM qu'une seule fois.
- Contrat tripartite avec la CPAM et l'ARS

L'aide individuelle de l'Etat

23

— France entière -Agence régionale de santé

Le contrat de début d'exercice (CDE)
(remplace le PTMG et le PTMA depuis le 1er avril 2021)

Pour qui ?

- Jeunes médecins en primo-installation depuis moins d'un an
- Remplaçants thésés ou non, inscrits à l'Ordre depuis moins d'un an

Avantages et garanties

- Un **revenu complémentaire** pendant la 1ère année d'exercice (cf. diapo à suivre)
- Un **droit aux congés maladie**, équivalent à environ 70€/jour à partir du 8e jour d'absence
- Une aide en cas de **congés maternité/paternité/adoption** aux médecins remplaçants, équivalent à environ 100€/jour
- Un **accompagnement** à la gestion entrepreneuriale et administrative du cabinet



Durée du contrat

- 3 ans
- Non renouvelable

Engagements requis

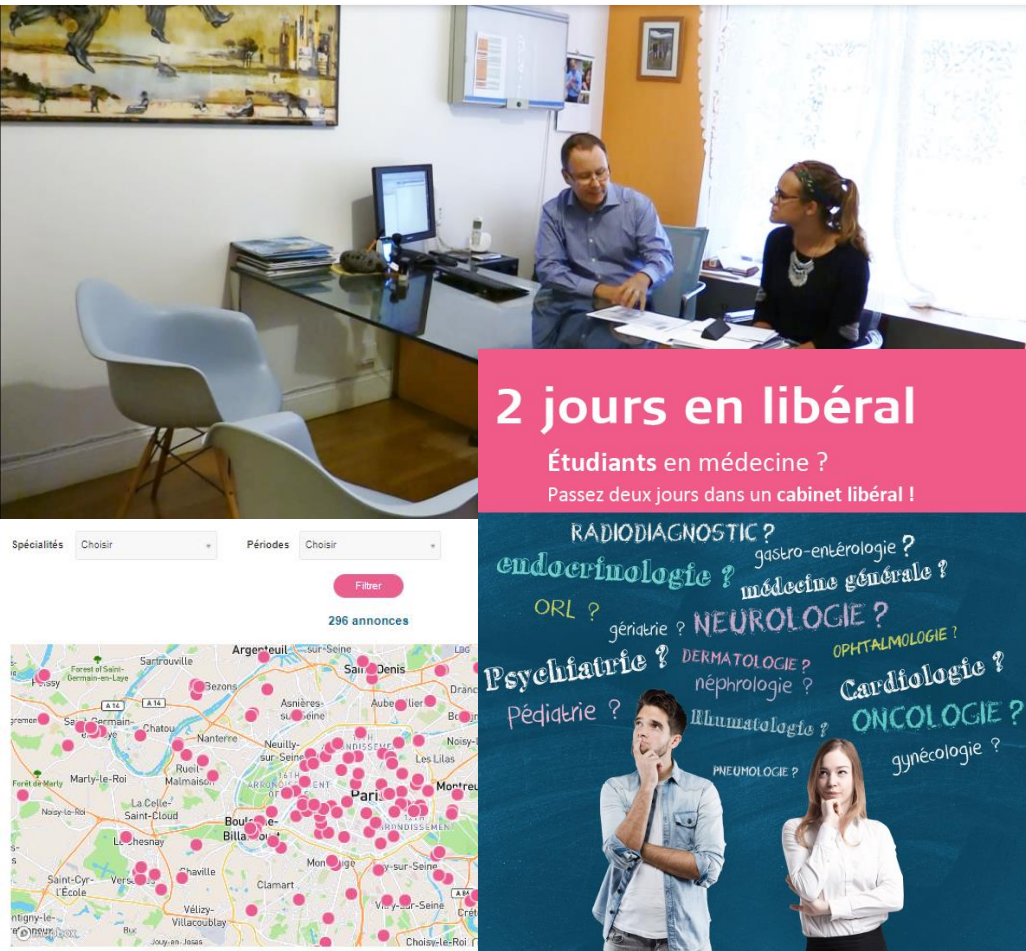
- Exercer dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins : zone **ZIP** ou **ZAC** / ou si moins de 10 kms d'une ZIP ou ZAC ; demande à motiver.
- **Secteur 1** ou secteur 2 **OPTAM**
- Exercer minimum **5 demi-journées** /semaine pour les médecins installés ou **29 journées** par trimestre pour les **remplaçants**
- Etre dans un **exercice coordonné** ou s'engager à l'être dans les 2 ans (CPTS ou MSP)

07

Les outils
de l'URPS médecins

Découvrir l'exercice libéral en Ile-de-France

— 2 jours en libéral



2 jours en libéral
Étudiants en médecine ?
Passez deux jours dans un cabinet libéral !

Spécialités Choisir Périodes Choisir
Filtrer
296 annonces

RADIOLOGIE ? gastro-entérologie ?
endocrinologie ? médecine générale ?
ORL ? gériatrie ? NEUROLOGIE ?
Psychiatrie ? DERMATOLOGIE ? OPHTALMOLOGIE ?
Pédiatrie ? néphrologie ? Cardiologie ?
Rhumatologie ? ONCOLOGIE ?
PNEUMOLOGIE ? gynécologie ?

Passez 1 à 2 jours dans le cabinet d'un médecin près de chez vous

- Découvrez : relation médecin/patient, pathologies, les modes d'exercice...
- Choix de la période
- Choix du médecin

Information et inscription

<https://www.urps-med-idf.org/deux-jours-en-liberal/>

Vous informer sur l'exercice libéral

— Le site Soigner en Ile-de-France

Soigner
en Ile-de-France

S'INSTALLER EN IDF | REMPLACER EN IDF | EXERCER AU QUOTIDIEN | PRÉPARER SON DÉPART

EXERCER LA MÉDECINE LIBÉRALE EN ILE-DE-FRANCE

Un site de l'URPS médecins libéraux

Quelles démarches ?



PERMANENCE LOCALE d'aide à l'installation

Vous êtes médecin et avez un projet d'installation en Ile-de-France ? Des permanences locales d'aide à l'installation sont mises en place dans chacun des 8 départements d'Ile-de-France.

> [Calendrier des prochaines permanences](#)

Où s'installer ?

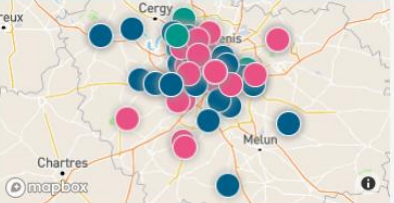


OÙ S'INSTALLER en Ile-de-France ?

La cartographie de Soigner en Ile-de-France vous permettra de connaître pour chacune des 1297 communes d'Ile-de-France les principaux indicateurs concernant les médecins libéraux de 18 spécialités et répondre à vos questions telles que le nombre de médecins installés pour une spécialité ou une ville.

> [Cartographie des médecins libéraux](#)

PLATFORME D'ANNONCES



URGENCE COVID-19
0 annonces en ligne

REMPLACEMENT
531 annonces en ligne

INSTALLATION
371 annonces en ligne

GARDE EN PDSA
6 annonces en ligne

Soigner
en Ile-de-France

S'installer en Ile-de-France

- 10 conseils pour réussir
- 10 étapes administratives
- Les aides à l'installation
- Témoignages

Trouver votre remplacement ou une opportunité d'installation

Le site Soigner en Ile-de-France

Une plateforme d'annonces

Ris-Orangis (91) Médecin (Radiologie) / Installation

Offre de collaboration, installation, cession

M. KOSKAS

Publiée le 27/09/2022

Groupe d'imagerie médicale composé de 13 radiologues exerçant sur 5 sites ...

VOIR L'ANNONCE

Osny (95) Médecin (Radiologie) / Rempla

Offre de remplacement

Dr MALZY

Publiée le 21/09/2022

Remplacements disponibles à l'imagerie de la Clinique Sainte-Marie à Osny ...

VOIR L'ANNONCE

Varennnes-sur-Seine (77) Médecin (Radiologie) / Installation

Offre de collaboration, installation, cession

Dr MÉNAGÉ

Publiée le 08/09/2022

Nous recherchons des médecins collaborateurs au sein d'un groupement de ...

VOIR L'ANNONCE

Maurepas (78) Médecins / Installation

Offre de collaboration, installation, cession

Dr SOBOTKA

Publiée le 26/08/2022

Suite au départ à la retraite d'un praticien, le Centre Médical des Pyramides ...

VOIR L'ANNONCE



Répondre à vos questions

— Les permanences d'aide à l'installation

- Vous rencontrez les acteurs départementaux de votre installation : CPAM, ARS, Ordre, URPS confrères installés...
- Vous bénéficiez de tous les conseils utiles : professionnels; administratifs, opportunités d'installation...
- ... et d'un accompagnement sur mesure

Chaque mois

Dans chaque département

MÉDECINS,
vous souhaitez exercer en libéral ?

**LA PERMANENCE LOCALE
D'AIDE À L'INSTALLATION EN ÎLE-DE-FRANCE**

PRENEZ RENDEZ-VOUS,
nous vous aidons
à concrétiser votre projet !

Calendrier et inscription en ligne
www.soignereniledefrance.org

Où m'installer ?
Quelles aides ?
Quelles démarches ?
Quelle gestion du cabinet ?

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

URPS
MÉDECINS LIBÉRAUX
ÎLE-DE-FRANCE

ORDRE DES MÉDECINS
Conseil Régional
Île-de-France

**l'Assurance
Maladie**
Île-de-France

Avec la participation des Conseils départementaux de l'Ordre des médecins

Le guide du contrat entre médecin libéral et établissement privé

— Recommandations et pièges à éviter



Double constat :

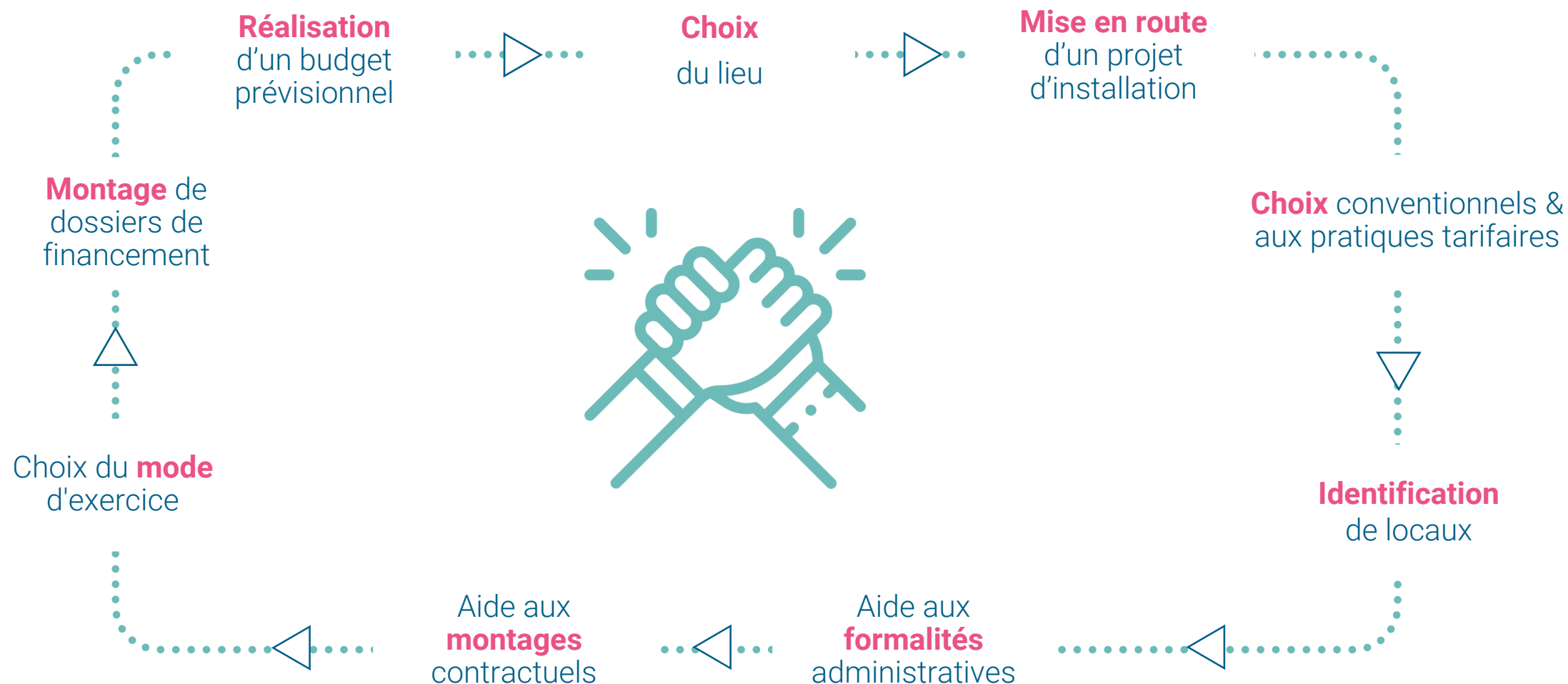
- Besoin de faire connaître aux médecins les **aspects juridiques**
- Nécessité d'être plus que jamais **vigilant** sur les conditions d'exercice des médecins libéraux dans un contexte de mutualisation de la gestion des établissements de santé privés par quelques **grands groupes financiers**

— En partenariat avec l'Ordre des médecins

Consultable en ligne

www.urps-med-idf.org

L'URPS vous accompagne dans votre projet professionnel



Suivez nous sur les réseaux sociaux



@urps_med_idf



URPS médecins libéraux Ile-de-France



@URPSmedecinsIDF



URPS médecins libéraux Ile-de-France

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE